



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 08/12/2023
N°1438

Inscription des « Connaissances, techniques et savoir-faire du verre artisanal » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, et Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme saluent l'inscription des « Connaissances, techniques et savoir-faire du verre artisanal » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, réuni à Kasane, en République du Botswana, du 4 au 9 décembre 2023 sous la présidence de la République du Botswana, vient d'examiner **la candidature des « Connaissances, techniques et savoir-faire du verre artisanal » portée par la Fédération du Cristal et du Verre et soumise par la France, la Tchéquie, la Finlande, l'Allemagne, la Hongrie et l'Espagne.**

Les gestes verriers désignent les pratiques artisanales et traditionnelles de production de verre et de cristal. Ils consistent à façonner la matière à chaud grâce au soufflage à la canne ou au chalumeau, à la tailler ou la décorer à froid pour fabriquer une grande variété d'objets en verre creux ou du verre plat.

Ces savoir-faire qui se transmettent de génération en génération, d'artisans hautement qualifiés à verriers débutants cet héritage dont chacun artisan verrier est le garant, ont développé, depuis des siècles, un fort sentiment d'appartenance, un vocabulaire spécifique, une culture festive et des fonctions religieuses qui ont encore aujourd'hui une grande importance culturelle et sociale.

L'inscription des gestes verriers encouragera la transmission et la conservation de ces connaissances en soutenant un large éventail de métiers verriers. Elle sensibilisera notamment le public à la production verrière traditionnelle.

Fortement investies pour les métiers d'art en faveur desquels elles ont lancé une stratégie nationale, Olivia Grégoire et Rima Abdul Malak se réjouissent de cette inscription qui vient reconnaître l'importance culturelle et l'excellence d'un savoir-faire qu'il faut sans relâche préserver, transmettre et réinventer.

Le patrimoine culturel immatériel désigne les pratiques, les expressions, les connaissances et les savoir-faire transmis d'une génération à l'autre au sein d'une communauté. Ces pratiques, telles que les chants, les danses, les rituels, les fêtes, les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel ou encore les connaissances liées à la nature et l'univers, sont recréées en permanence.

La **Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité** est composée des expressions qui démontrent la diversité du patrimoine immatériel et qui font prendre davantage conscience de son importance.

L'année 2023 est particulièrement importante pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Il s'agit en effet du **vingtième anniversaire de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO**, qui a institué cette catégorie patrimoniale.



Figure 1 Initiation au soufflage de verre à l'Atelier Georges, par Laurent Fichot © Atelier George, 2021



Figure 2 Souffleuse de verrerie scientifique au chalumeau © Eric Doublet Photo, 2021

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Contact presse Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Cabinet d'Olivia Grégoire
Tel: 01 53 18 46 23
Mél : presse.mpme@cabinets.finances.gouv.fr
www.economie.gouv.fr/